

Formation spécialisée du 17 juin 2026

Avis des représentantes et les représentants du personnel de la FS-SSCT sur la réorganisation de l'accueil de l'HDF

Lors du groupe de travail du 20 mai 2026, la DRFiP a présenté un plan de réaménagement du hall d'accueil, visant à réduire la surface dédiée à l'accueil, avec l'objectif d'adapter les conditions d'accueil au volume de personnes reçues (maximum 40 usagers par jour).

Les nouveaux aménagements doivent également améliorer la sécurité des agents, notamment par la création d'un chemin de fuite.

Les travaux dans la zone consistent également à créer une salle de réunion et un bureau partagé (8 postes de travail) côté cour intérieure.

Les représentantes et les représentants du personnel de la FS-SSCT ont pu formuler des remarques et proposer des évolutions sur le projet. Le plan transmis pour cette séance n'a pas évolué (version au 15 mai).

En conséquence, ils demandent la prise en compte des points suivants :

- Salle de réunion : inverser l'ouverture de la porte donnant sur le hall à l'intérieur de la salle de réunion. Déplacer la cloison entre les piliers pour augmenter l'espace intérieur en maintenant le dégagement à la dimension réglementaire de 90cm.
- Les deux porte CF de part et d'autre de la caisse doivent être prévues avec un oculus, qui permet de prévenir un choc avec une personne derrière la porte. De plus l'oculus permet également une surveillance visuelle de l'espace de l'autre côté de la porte, sans pour autant compromettre sa capacité à contenir le feu et la fumée. Un oculus correctement installé contribue à ralentir la propagation des flammes, à limiter la diffusion des fumées toxiques et à fournir un temps précieux pour l'évacuation en cas d'incendie.
- Pour les postes de travail (accueil et bureau), s'assurer que l'éclairage artificiel assure une zone lumineuse homogène, avec une température de couleur de 4 000 K, sans ombre portée, pour chaque bureau. Prévoir également une commande de l'éclairage dimmable par zone.
- Prévoir des stores vénitiens afin de moduler la lumière extérieure pour les postes d'accueil dos à la lumière et pour les poste de travail coté cour.

A ce stade l'implantation des écrans d'informations et la signalétique pour les usagers ne sont pas précisés.

Les représentantes et les représentants du personnel de la FS-SSCT demandent une réunion de présentation, en cas de modifications que pourrait suggérer la maîtrise d'œuvre (MOE), avant le début des travaux.

La prévention des risques est un point particulièrement sensible lorsque les travaux se font avec une coactivité. C'est pour cela que les représentantes et les représentants du personnel de la FS-SSCT demandent conformément à la réglementation à être invités à la visite avant travaux et associés à la rédaction du plan de prévention.